

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Le parti de l'étranger

Qui donc naguère encore qualifiait de parti sans nom la coalition aussi hybride que réactionnaire qui s'abrite sous le drapeau nationaliste.

Hélas, et nous en rougissons et pour lui et pour nous, cette coalition a désormais un nom ; elle se nomme *le parti de l'étranger*.

Serions-nous donc revenus aux plus mauvais jours de la Révolution française ou de la Restauration, à l'époque des chouans ou des émigrés, ou bien au temps de ceux qui fêtaient l'entrée dans Paris de « nos bons amis les ennemis », en faisant appel à l'intervention étrangère dans nos affaires intérieures ?

Nous n'en sommes pas encore là, nous voulons le croire, mais comment douter désormais qu'il y ait des gens qui rêvent de nous y ramener ?

L'incident qui vient de se produire au sujet de divers articles publiés par un journal russe, la *Novoïe-Vremia* est tristement significatif.

Sous prétexte de « sauver la patrie et l'armée », les adversaires du cabinet Waldeck-Rousseau et du ministre de la guerre, le général André, n'ont pas hésité à transporter du terrain de la politique intérieure sur celui de la politique étrangère des attaques qu'en France nous avons tous le droit, d'après notre manière de voir et nos préférences de trouver soit injustes, soit fondées, mais qu'au delà de nos frontières nous devrions être absolument unanimes, dès l'instant où nous sommes Français, à déclarer odieuses et abominables.

En vain le gouvernement russe a-t-il fait officiellement démentir que la *Novoïe-Vremia* fût son organe officieux, nos nationalistes persistent à proclamer que ce démenti ne signifie rien.

En vain le Tzar, à l'occasion du renouvellement de l'année, adresse-t-il le premier au Président de la République française une dépêche que tout le monde a pu lire et qui est conçue dans les termes les plus sympathiques, voire même les plus affectueux ; en vain le ministre des affaires étrangères russe, imitant l'initiative de son souverain, envoie-t-il à M. Delcassé un télégramme plein d'amitié ; en vain les chefs des régiments russes ne perdent-ils aucune occasion de proclamer la confraternité d'armes des deux nations ; tout cela, si l'on veut en croire les ennemis du cabinet, ne signifie rien, et nous serions sérieusement menacés du refroidissement, puis de la perte de l'alliance russe si le cabinet Waldeck-Rousseau continue à présider aux destinées de la France, et surtout si le général André reste le chef de notre armée.

Il y a là, nous le répétons, une campagne, qu'on ne saurait trop hautement dénoncer à l'indignation publique.

La France n'aurait-elle donc cessé d'être un peuple indépendant. N'aurait-elle cessé d'avoir la libre direction de ses destinées ? Serait-elle tombée à l'état qui était celui de la malheureuse Pologne au XVIII^e siècle alors que les partis, pour l'emporter l'un

sur l'autre, faisaient, à tout instant, appel aux baïonnettes russes, comme à l'argument suprême et sans réplique ?

Fort heureusement nous n'en sommes pas là, et jamais un tel projet n'a été celui du gouvernement du Tzar.

Si la Russie a recherché l'alliance de la France, ce n'est pas à cause de sa faiblesse, mais de sa force.

Jamais elle n'a prétendu intervenir dans nos affaires intérieures, de même que nous n'avons nulle intention d'intervenir dans les siennes.

Au point de vue social, la république française est à l'antipode de l'autocratie russe, de même qu'il n'y avait en Europe, au temps jadis, rien de moins semblable au gouvernement du cardinal Richelieu que celui des premiers protestants d'Allemagne qui furent ses alliés contre le Saint-Empire ou la catholique Espagne ; de même aussi qu'au point de vue gouvernemental il n'y avait aucune analogie entre la France de Louis XIV et l'Angleterre de Cromwell, qui, cependant, elles aussi, dans un intérêt extérieur commun conclurent un traité d'alliance.

« Charbonnier est maître chez soi », disait un vieux proverbe. Aurait-il cessé d'être vrai et la vassalité de la France serait-elle donc le rêve du parti dont les menées nous répugnent et nous écœurent ?

Que ces messieurs aillent donc voir comment nous serions reçus en Russie, si nous nous méliions d'indiquer au Tzar que le gouvernement de la République française tiendrait pour agréable qu'il ne fit pas choix de tel ministre ou de tel général ?

Le Tzar nous ferait très poliment d'abord, puis très impoliment ensuite savoir que nous eussions à nous mêler de nos affaires et non des siennes ; et il aurait raison.

Les droits du gouvernement de la République française sont les mêmes que ceux du gouvernement du Tzar.

La Russie le sait, et son bon sens est d'accord avec son intérêt, et aussi avec notre patriotisme et avec notre dignité.

Le parti de l'étranger en sera pour sa honte, — nous ne disons pas pour sa courte honte.

A. B.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 janvier 1901 (matin)

M. Rauline, député de la Manche, préside, comme doyen d'âge.

Après avoir proclamé ouverte la session ordinaire de 1901, M. Rauline prononce le discours d'usage.

La Chambre procède immédiatement après à l'élection du bureau définitif.

Votants, 526 ; bulletins blancs ou nuls, 9 ; suffrages exprimés, 517 ; majorité absolue, 259.

Ont obtenu : M. Paul Deschanel, 296 voix ; M. Henri Brisson 217 ; divers, 4.

En conséquence, M. Deschanel est proclamé président de la Chambre des députés pour l'année 1901.

Puis a lieu l'élection des vice-présidents.

Votants, 473 ; bulletins blancs ou nuls, 4 ; suffrages exprimés, 469 ; majorité absolue, 235. Ont obtenu : MM. Georges Cochery, 341 voix ; Aynard, 328 ; Maurice Faure, 313, Meunier, 264. Les quatre vice-présidents sortants sont donc réélus.

C'est au tour des secrétaires.

Votants, 444 ; bulletin nul, 1 ; suffrages exprimés, 443 ; majorité absolue, 222.

Ont obtenu : MM. Surcouf, 333 voix ; Brindeau, 327 ; Rajon, 297 ; Massé, 281 ; Bompard, 259 ; Rouland, 255 ; de l'Estourbeillon, 255 ; J.-L. Breton, 216 ; Compayré, 164 ; Lauraine, 122. MM. Surcouf, Brindeau, Rajon, Massé, Bompard, Rouland et de l'Estourbeillon sont élus. M. J.-L. Breton, secrétaire sortant, est en ballottage pour le huitième poste de secrétaire.

Au second tour de scrutin, M. Compayré est élu par 186 voix contre 137 données à M. Breton.

La Chambre procède ensuite à l'élection des questeurs.

Votants, 449 ; bulletin nul, 0 ; majorité absolue, 225. Ont obtenu : MM. Rivet, 235 voix ; Le Chevallier, 265 ; Guillemet, 203 ; Herbert, 118 ; Pajot, 108 ; Le Clech, 63. MM. Rivet et Le Chevallier, questeurs sortants, sont donc réélus. Il y a ballottage pour le troisième poste. Le second tour de scrutin s'effectue immédiatement.

Quatre tours sont nécessaires pour donner un résultat ; finalement M. Guillemet est élu par 81 voix contre 51.

Après quelques mots de remerciement du président, pour l'accueil qui lui a été fait, la séance est levée.

Sénat

Séance du 8 janvier 1901

M. Wallon, doyen d'âge préside cette séance d'ouverture.

Le Père de la Constitution proclame la session ouverte et prononce le discours d'usage.

Le Sénat tire au sort les bureaux et fixe à jeudi l'élection du bureau définitif.

Et la séance est levée.

Sortant du rang

Les journaux parisiens ont déjà signalé à l'envi, les uns il est vrai pour la blâmer, les autres toutefois pour l'approuver sans réserve, la mesure prise récemment par le ministre de la guerre et concernant l'avancement des officiers.

Une part considérable a été faite dans les tableaux récemment établis, aux officiers sortant du rang. Il n'est pas jusqu'à l'intendance qui ne s'ouvre cette fois aux officiers d'administration.

L'exclusion des grades supérieurs qui jusqu'à ce jour pesait sur tous ceux qui n'étaient pas sortis de Polytechnique ou de Saint-Cyr, était d'autant moins justifiée que Saint-Maixent, Versailles, Saumur ont des écoles spéciales où l'on n'entre que par voie de concours, après avoir fait ses preuves comme sous-officier, et où l'on apprend vraiment tout ce qui est nécessaire. Si d'ailleurs l'enseignement était insuffisant, il n'y aurait pas de raison pour ne pas le compléter, pour ne pas élever le niveau des études théoriques et de la préparation technique : les concurrents sont assez nombreux pour faire une excellente sélection.

Sans doute l'École supérieure de guerre, par exemple, a tout intérêt à recruter ses élèves parmi des jeunes gens, mûrs de bonne heure, qui ne se soient pas attardés dans les grades inférieurs. Et ainsi se justifie peut-être la nécessité de dispenser une élite du passage par le régiment, passage qui devrait être en principe obligatoire.

Mais exception faite pour les futurs maîtres de la stratégie, on ne voit pas en quoi Saint-Cyr et Polytechnique donnent une supériorité, au point de vue purement militaire bien entendu.

Que l'on ne dise pas que la mesure prise par le général André est encore un acte « de défense républicaine ». Personne n'i-

gnore que les officiers sortant du rang ont plus de raison que les autres de se montrer favorables à la politique que combat le Gouvernement actuel : le souci de leur avancement, leurs propres dispositions d'esprit, font qu'ils ont en général des tendances hostiles à la République. Plus humble est l'origine, plus grand est souvent le désir de la renier.

Il s'agit donc en définitive d'un acte de justice. « Que tout soldat ait un bâton de maréchal dans sa giberne », voilà ce qu'ont voulu des gens qui n'étaient point démocrates. A plus forte raison, des républicains doivent-ils le souhaiter.

Georges LOIRÉ.

EN CHINE

Refus d'Armistice

Le maréchal de Waldersée a refusé d'accéder à la requête des plénipotentiaires chinois qui demandaient de suspendre toutes les opérations militaires pendant les négociations. Les ministres ont reçu un édit d'acceptation de la note conjointe, mais demandant la discussion de certaines clauses avant l'acceptation définitive. Les plénipotentiaires n'ont pas été autorisés à signer la note comme le désiraient les ministres.

Le maréchal Waldersée a refusé de suspendre les opérations militaires. Il a déclaré que les expéditions ne sont pas faites en vue de châtier, mais qu'elles constituent une mesure de police nécessaire pour protéger les gens et les biens.

Au Transvaal

Bruits de Victoire des Boërs

Le bruit court d'une rencontre très grave, près de Fraserburg. Les Anglais ont été complètement battus et se retirent vers la côte.

Les nouvelles troupes coloniales levées par les autorités britanniques n'ont opposé aux Burghers presque aucune résistance.

Le quartier général des Boërs qui opèrent dans le Cap a été établi dans les montagnes du Zoutran.

Les Boërs sont également signalés autour de Ladysmith. Au nombre de 5,000 sous les ordres de Delarey, ils seraient dans les environs de Buffels-Poort.

INFORMATIONS

Les Effets de l'Amnistie

La chambre des appels correctionnels de la cour de Paris, saisie de l'appel de M. Judet et du *Petit Journal* à l'égard du jugement de première instance qui avait déclaré la juridiction correctionnelle compétente pour statuer sur les poursuites pour diffamation dirigées contre eux à la suite d'articles de polémique auxquels a été mêlée la personnalité de M. François Zola, père du plaignant, ancien officier d'administration, vient de déclarer l'action publique éteinte, et de renvoyer M. Zola à se pourvoir devant la juridiction civile. C'est par application des paragraphes 1 et 2 de l'article 1^{er} de la loi d'amnistie qu'il a été ainsi jugé. La cour a estimé, en effet, que l'affaire se rattachait à l'affaire Dreyfus.

Contre l'Abus des Dispenses

Le général André vient d'adresser aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon

et aux généraux commandants de corps d'armée la circulaire suivante :

« D'après des renseignements qui me sont fournis, des jeunes gens présents sous les drapeaux, auraient été admis à prendre part aux examens d'admission dans les écoles visées par l'article 23, loi du 15 juillet 1889 (agriculture, Institut agronomique, etc), et autorisés à rentrer dans leurs foyers pour suivre les cours des dites écoles.

» Ainsi que le rappelle l'article 116, instruction du 28 mars 1890, les dispenses conditionnelles prévues par l'article 23 sont prononcées en principe par le conseil de révision.

» Une fois incorporés, les jeunes soldats ne sauraient être admis au bénéfice de la dispense. Il y a lieu, par suite, de ne plus leur permettre de prendre part aux examens d'admission dans les écoles visées par le dit article. »

Pensions civiles

Le *Journal Officiel* publie un rapport du ministre des finances concernant l'emploi pour l'année 1901 du crédit de 4.806.540 francs pour le service des allocations supplémentaires, conformément à l'article 49 de la loi du 26 janvier 1892 sur les pensions civiles, qui a stipulé que ces allocations s'augmenteraient chaque année des sommes devenues disponibles en fin d'année par suite d'extinctions.

Les biens des congrégations

Le tome premier (inventaire des biens immeubles possédés ou occupés par les congrégations) a été distribué mardi à la Chambre. C'est un fort volume de 1,043 pages, effrayant par ses dimensions, plus effrayant encore par les chiffres formidables qu'il contient. La statistique est présentée par départements. Elle est divisée en deux parties. La première contient les renseignements recueillis par les agents des contributions directes sur chacun des biens soumis à l'enquête administrative.

La deuxième présente l'état de répartition, par les agents de l'enregistrement, de la contenance cadastrale et de la valeur vénale des immeubles, suivant leur mode de possession ou d'occupation.

Chacune des deux parties est résumée dans un tableau récapitulatif, qui donne les totaux suivants :

D'après la déclaration des intéressés eux-mêmes, la valeur vénale des biens immeubles des congrégations s'élèverait à 486,423,779 francs 61. Mais d'après l'enquête administrative, dont les constatations offrent plus de vérité que les déclarations des intéressés, enclins à dissimuler la valeur des biens soumis à l'impôt, la valeur vénale de ces mêmes biens s'élèverait à 1,071,775,260 francs.

De nouvelles statistiques paraîtront dans quelques jours, notamment la nomenclature des congrégations religieuses d'hommes et de femmes, à Paris, en France et aux colonies.

Le froid et les sentinelles

Les journaux annoncent que des instructions viennent d'être envoyées aux chefs de

corps de la garnison de Paris, sur les mesures à prendre pour éviter les accidents qui pourraient se produire par suite de la température rigoureuse. La faction des sentinelles, qui est de deux heures, sera réduite à une heure ; les factionnaires endosseront une capote supplémentaire et porteront de gros gants fourrés.

La télégraphie sans fil

L'escadre de la Méditerranée procédera, prochainement, à des expériences décisives de télégraphie sans fil. Tous les bâtiments seront munis d'appareils Marconi.

Les derniers exercices de télégraphie, tenus jusqu'à ce jour secrets, ayant donné des résultats très satisfaisants sur les échanges de communications à distances variant entre 18 et 20 milles, on est décidé à munir tous les bâtiments de l'escadre de ces appareils. Une véritable révolution sera ainsi opérée dans la transmission à grandes distances des ordres du commandant en chef.

D'après des expériences, l'escadre a reçu l'ordre de procéder également à des exercices d'éclairage au cours desquels divers signaux seront exécutés en vue de la réforme du service des signaux de tactique.

Dans la glace

Dimanche matin, à la pointe du jour, des passants ont trouvé, à un kilomètre environ de Jarnac, dans une fosse bordant la route de Luchat au lieu dit Mauclar, sur le territoire de la commune de Chassors, le corps d'un homme âgé d'environ soixante et quelques années, célibataire, connu sous le nom de père Louis, domestique à Guître, chez M. Rigolo.

Le corps était pris dans la glace, l'eau du fossé ayant gelé pendant la nuit. On présume que ce vieillard, qui avait l'habitude de s'enivrer, avait bu la veille plus que de raison. Il a dû tomber dans le fossé, où le froid sera venu le congestionner.

Inévitable imprudence

Mardi, vers deux heures et demie, un ouvrier mineur nommé Jules Feignart, trente-six ans, employé dans l'usine de Wambrechies, entrant au cabaret du Camp de César tenu par la veuve Descamps, où étaient déjà Sophie Brandelet, servante; Dupont et Vermelen. Feignart qui portait une cartouche de dynamite posa cet engin sur le poêle pour le faire dégeler. La cartouche fit explosion, atteignant Feignart au visage, à l'avant-bras droit et au bas-ventre. Le malheureux mourut vingt minutes plus tard. La cabaretière, M^{me} Descamps, fut légèrement atteinte à la figure, Dupont eut le bras gauche cassé. Vermelen et Sophie Brandelet ne furent pas atteints. Quant au cabaret, tout a été brisé dans la salle, et les fenêtres ont volé en éclats.

Où peut pousser la paresse

M. Henri Furnier, coiffeur au Havre, ne voyant pas paraître, comme de coutume, son employé, Emile Hardy, âgé de seize ans,

monta à sa chambre, afin de le réveiller. Cette précaution était inutile ; Hardy était parti, et le patron remarqua que les draps du lit et le plancher étaient maculés de sang.

Renseignements pris, on apprenait, un peu plus tard, que le jeune artiste capillaire s'était amputé, avec un rasoir, un doigt de la main, dans le but de ne plus pouvoir travailler et de se faire nourrir par sa famille.

Un affamé... de prison

La dixième chambre avait à juger mercredi un nommé Ernest Legay, poursuivi pour filouterie d'aliments. On lui a infligé quinze jours de prison avec la loi Bérenger, étant assuré qu'il n'avait jamais été condamné :

« Que voulez-vous que j'en f... de votre loi Bérenger, s'est-il écrié après le prononcé du jugement ; je vais être mis en liberté ce soir même, et je vais me retrouver sur le pavé de Paris sans un sou de plus dans ma poche ! »

Le Tribunal a vu dans cette exclamation un outrage aux magistrats, et il a condamné séance tenante, et cette fois sans loi de sursis, Ernest Legay à six mois de prison.

« Merci, Messieurs, a-t-il dit alors, c'est tout ce que je voulais. »

Il aura, en effet, un gîte.

CHRONIQUE LOCALE

Médailles d'honneur

A l'occasion du 1^{er} janvier, M. le Ministre du Commerce a décerné des médailles d'honneur aux ouvriers et employés ci-dessous désignés :

MM. Théron, Martin, ouvrier teinturier dans la maison Milhet, à Cahors.

Audubert, Sylvain-Jean, ouvrier tanneur dans la maison Claret, à Souillac.

Cheminet, Gilbert, aiguilleur à la Compagnie d'Orléans, à Cahors.

Tarenne, Auguste, ancien poseur à la Compagnie d'Orléans, à Duravel.

Enseignement primaire

Par arrêté du 8 janvier, M^{me} Charmes, institutrice titulaire à Grèzes, est nommée à Sauliac ;

M^{me} Labrin est nommée de Sauliac à Grèzes ;

M^{lle} Nairabèze, institutrice adjointe titulaire à Aurillac (Cantal), est nommée à St-Céré, en remplacement de M^{lle} Marcenac, nommée à Vaillac ;

M^{lle} Leymarie, institutrice titulaire à Condat, est nommée à St-Paul-de-Vern, en remplacement de M^{lle} Allies, nommée à St-Céré ;

M^{lle} Buzenac, institutrice adjointe titulaire à Maleville (Aveyron), est nommée institutrice titulaire à Pomarède, en remplacement de M^{me} Audubert, nommée à Carennac.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 26

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAUOIS

LE MYSTÉRIEUX COMPAGNON

... Il a insisté pour ne pas remettre à plus tard l'entretien qu'il désire avoir avec vous et, ma foi, je lui ai promis de vous ramener...

— Ya, Marcel, fous allez nous ramener. Che ne feux pas vaire adendre ce prafe gabidaine qui nous a saufés, Chulio et moi.

Les quatre jeunes gens rebroussèrent chemin et se rendirent à la partie du camp occupée par les philhellènes.

Le capitaine Empersterios et son vieux maître d'équipage Antonios les y attendaient sans prononcer une parole. En apercevant les amis, le capitaine se dirigea vivement au-devant d'eux et serra les mains qui lui étaient tendues.

Malgré son impatience d'en arriver au sujet qui avait provoqué sa démarche, il prit avec une parfaite bonne grâce des nouvelles des jeunes gens et répondit sans hâte à toutes les questions qui leur plut de lui poser.

Marcel et ses compagnons étaient déjà au courant de ce qui s'était passé après que le

capitaine fut resté presque seul à bord de la *Proskrousis* désarmée et poussée à la côte. Quand le brick n'avait plus été qu'à quelques brasses de la falaise, Empersterios, Antonios et les quatre matelots qui n'avaient pas voulu les abandonner se jetèrent résolument à la mer, après avoir lancé par dessus bord quelques espars qui devaient les aider à se maintenir sur l'eau sans trop se fatiguer et à se garer des heurts sur le roc.

La *Proskrousis*, poursuivant sa route, fut fracassée contre la grève et ses débris couvrirent la mer. Les six hommes luttèrent courageusement, s'efforçant de n'être pas roulés par une vague et lancés contre le rocher. Il y avait plus d'une heure qu'ils étaient ballottés par les flots dont la fureur, peu à peu, s'apaisait, quand une voix les héla.

— Par saint Nicolas ! s'exclama le maître d'équipage. Je veux ne jamais plus boire de raki si ce n'est pas la voix du mécréant...

Les cris d'appel ne cessaient pas ; le capitaine et ses hommes regardaient autour d'eux sans voir d'où ces cris partaient, quand un matelot reconnu Artaki, debout dans une anfractuosité du roc, et multipliant les signaux pour appeler à lui ceux qui l'avaient recueilli à leur bord quelques heures plus tôt.

Artaki était un nageur d'une habileté et d'une résistance sans égale ; quand le canot sur lequel il avait dû prendre place avait été brisé, il avait été emporté par une lame, repris par une autre et rejeté loin de la *Proskrousis*. Sans chercher à rejoindre le bâtiment dont il n'aurait pu suivre la course rapide et

qui se dirigeait obliquement vers la côte, il s'efforça de se maintenir dans la ligne droite et, servi par le hasard, arriva presque exactement en face d'une *katavoltra*.

On donne ce nom, en Grèce, à des sortes d'entonnoirs s'ouvrant dans le sol calcaire, à des cribles du rocher difficiles à reconnaître sous les herbes et les cailloux, par où s'infiltrent les eaux pour former des ruisseaux souterrains aboutissant fréquemment à la mer. Là s'ouvrent alors des larges portes, des cavernes où les oiseaux sauvages, postés près de l'entrée, guettent en masse la proie que leur apporte le flot. Quand le sol est desséché par les ardeurs de l'été, des carnassiers, renards ou chacals, se glissent dans ces boyaux, se réfugient dans ces antres. Lorsque le ruisseau ne prend pas la direction de la mer, il débouche sous forme de sources limpides et tièdes, jaillissant du rocher ou du sol des plaines.

La rencontre d'une *katavoltra* était le salut assuré, sur cette côte si profondément découpée, aux anses si rares. Artaki s'y était réfugié et y avait trouvé, en même temps qu'un terrain solide pour se reposer, un réservoir d'eau fraîche pour calmer la soif qui le torturerait. Ranimé par quelques gorgées de cette eau bienfaisante, il avait songé à ses compagnons de naufrage et, reportant sa vue vers l'horizon, avait distingué quelques formes qui se mouvaient à la surface des flots.

C'est alors qu'il avait appelé. Quelques minutes plus tard, Empersterios, Antonios et les quatre matelots étaient à ses côtés. Ils s'allongèrent les uns près des autres, harassés, mou-

CAHORS

ON CONSPIRE !

Trois semaines à peine nous séparent de l'élection sénatoriale, rien encore n'est venu, de chez nos adversaires, troubler notre confiance dans le succès éclatant que M. Costes remportera le 3 février.

Il n'est pas impossible, cependant, qu'à la dernière heure, surgisse un candidat ; anxieux, nos adversaires conspirent !

Des choses graves pourront se passer, des hommes extraordinaires pourront se dresser : il en est que dérange une envie folle d'être candidat !

Mais... ils réfléchissent : et nos adversaires attendent !

Allons, un bon mouvement, s. v. p. ; pour la beauté du fait nous voudrions voir ça.

Ohé ! messieurs, décidez-vous !
On rira !!!

Contributions indirectes

Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département le vingt avril 1901.

Les postulants se procureront le programme de l'examen dans les bureaux de la direction, et devront se faire inscrire avant le vingt-quatre février, date irrévocable de la clôture des listes d'admission.

Ministère de la guerre

Un concours pour le grade d'officier d'administration de réserve du service des subsistances, aura lieu à Toulouse au mois de mars 1901.

Pourront prendre part à ce concours :
1^o Les anciens engagés conditionnels d'un an.

2^o Les sous-officiers de la réserve ou de l'armée territoriale.

3^o Les sous-lieutenants de réserve ou de l'armée territoriale de toutes armes, ainsi que les officiers d'administration du service de santé.

Il sera tenu le plus grand compte des connaissances pratiques des candidats.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés à la sous-intendance militaire à Cahors.

Octroi

Les recettes de l'octroi de la ville de Cahors se sont élevées pendant l'année 1900 à la somme de 181,112,88.

Ces recettes, par rapport à l'année 1899, présentent une plus value de 3,279,74.

Les Prévoyants Français

Dimanche, à 10 heures du matin, réunion générale, dans une des salles de la mairie, des membres de la 48^e section des *Prévoyants Français*.

Les adhérents auront à se prononcer sur trois questions capitales qui entraîneront ou la transformation ou la dissolution de la Société.

lus, et ne tardèrent pas à s'endormir.

Artaki s'éveilla le premier. Les oiseaux de mer, rassurés par l'immobilité des dormeurs, étaient revenus, et leur vacarme aurait dû faire fuir le sommeil de cet antre ; mais le capitaine et ses compagnons n'étaient pas troublés pour si peu. En ouvrant les yeux Artaki considéra quelques instants cette masse grouillante d'oiseaux de toute espèce et conserva son immobilité. Il cherchait autour de lui quelque objet qui lui permit de capturer certains de ces oiseaux dont la chair fut mangeable. Empersterios et ses matelots avaient tiré à eux les espars qui les avaient soutenus ; Artaki en saisit un et, bondissant soudain, frappa autour de lui. Un vol effarouché s'éleva, des plumes tournoyèrent, et quelques oiseaux assommés retombèrent dans la caverne ou sur les flots.

Quelques poignées de coquillages vinrent bientôt s'ajouter à ce butin et, quand le capitaine se leva, il trouva les éléments d'un repas qu'il ne restait plus qu'à accommoder.

C'était là le difficile. Il faudrait attendre que le soleil eût pris de la force, séché les vêtements, trempés d'eau salée, et l'amadou des briquets.

Le repas longtemps attendu ne calma les appétits qu'à moitié. La nuit se passa et, le lendemain, en se retrouvant en face d'un menu semblable, Empersterios songeait à quitter la *katavoltra* de n'importe quelle façon.

(A suivre.)

Société agricole et industrielle du Lot

La Société agricole et industrielle du Lot, se réunira samedi 12 janvier 1901, à trois heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au Conservatoire, rue du Lycée.

Ordre du jour :

- 1° Lecture du procès-verbal ;
- 2° Elections des membres du bureau et des commissions pour 1901 ;
- 3° Concours d'animaux gras du 1^{er} février ;
- 4° Présentation de nouveaux membres ;
- 5° Correspondance.

Accidents

Hier soir, vers 5 heures 1/2, le nommé Lafon, meunier au moulin du Périé, était occupé à ranger des sacs, lorsque du plafond une planche d'un certain poids s'est détachée et est tombée sur la tête du malheureux meunier, lui faisant une profonde déchirure du cuir chevelu sur une longueur de 12 centimètres environ.

Immédiatement conduit à la pharmacie Fournié, Lafon reçut les soins de M. le docteur Mendailles.

Hier soir, vers 2 h. 1/2, le nommé Cluzel, garçon charcutier, demeurant rue Nationale, s'était rendu à l'abattoir pour égorger un porc.

Tout était prêt, quand la bête, par un mouvement brusque, mordit Cluzel à la cuisse.

La blessure du garçon charcutier est grave et nécessitera de longs soins.

THEATRE DE CAHORS

Samedi prochain, la troupe de Montauban donnera sur notre scène

FAUST,
opéra de Gounod

Tournée du Théâtre Sarah-Bernard de Paris

Le jeudi 17 janvier, la tournée du théâtre Sarah-Bernard donnera sur la scène de notre ville, une représentation de l'immense succès

L'AIGLON,

drame en 6 actes à grand spectacle de M. Edmond Rostand.

Un des critiques les plus autorisés de Paris, M. Henry Fouquier, écrivait dans le Figaro, le lendemain de la première de l'Aiglon à Paris :

« La soirée d'hier marquera une date dans l'histoire du théâtre de notre temps. L'Aiglon n'est pas seulement un magnifique succès pour le théâtre, le poète et son interprète, c'est encore une évolution, plus accentuée que dans *Cyrano de Bergerac*, que le drame historique accomplit pour se rapprocher de l'épopée. L'imagination du poète, s'affranchissant des règles ordinaires du théâtre, agrandi le cadre du drame romantique. Des apparitions classiques, nous sommes arrivés, dans le tableau de Wagram, à une sorte d'évocation des âmes, qui est une chose puissante, d'un artifice ingénieux et neuf. L'Histoire apparaît à nos yeux avec ses mystérieux dessous, non les dessous de l'anecdote, mais ceux de la loi, inconnue mais pressentie, qui régit les choses humaines. C'est

une échappée sur le mystère de la vie, qui m'a frappé d'abord dans l'œuvre, comme une chose d'une beauté absolue et encore inédite à la scène.

« D'ailleurs, ce qui me fait penser que le succès de l'Aiglon sera aussi long qu'il a été grand, le soir de la « première », c'est qu'il y a dans cette œuvre, pâture à tous les esprits et aliment à toutes les curiosités. Si vous voulez, vous y trouverez d'abord un drame d'aventures, le récit d'une conspiration racontée avec un attachant mélange de tragique et de belle humeur, dans un cadre à la fois splendide et de rigoureuse exactitude. Puis, ce sera l'étude psychologique d'un être rare et captivant, sorti d'Hamlet sortant de la légende pour prendre place dans l'histoire contemporaine, et devenant, en se faisant Français, d'une lumineuse clarté. Enfin, en marge de l'histoire, le poète a inscrit son commentaire personnel, allant de la fantaisie, poussée jusqu'à je ne sais quelle exquise gaminerie, à l'envolée d'une imagination épique qui ne s'effraye d'aucun mystère. Pour faire de ces éléments, une œuvre d'art vive et attachante, émouvante et gaie, qui impressionne et amuse, qui est lyrique et familière, qui fait revivre le Boulevard et ressusciter les morts, il fallait la maîtrise du poète et de son interprète. Nous leur devons cette joie, cette joie très noble des grandes œuvres d'art, qui ne sont telles que parce que chacun de nous sent tressaillir et vivre en elles, quelque chose de lui-même, si bien que j'ai presque envie de tourner ma critique en un simple remerciement. Car, pour mon compte, je ne sais pas un plus grand plaisir que celui d'admirer. Mes yeux, un peu las à force de regarder les tristes réalités de la vie, aimant à se lever vers le ciel, et je suis reconnaissant aux poètes et aux grands artistes qui y font passer devant nous leurs rêves d'idéal. »

HENRI FOUQUIER.

(Le Figaro, 16 mars 1900.)

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 10 ET 13 JANVIER 1901

Allegro Militaire,	Eilenberg.
La Grande Duchesse (ouv.)	Offenbach.
Valses Alsaciennes.	Wekerlin.
Les Pantins de Violette, fantaisie	Adam.
Polka des Clowns,	Allier.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 10 janvier 1901

Mariages

Galet-Lalande Paul-Jean-Marie-Pierre-Marcel, sous-lieutenant au 160^e régiment d'infanterie et Deloncle Jeanne-Marie-Elisabeth-Justine, sans profession.

Décès

Bédué Antoinette, dite Adeline, 32 ans, sans profession, Bégous-Cavaniés.
Estival Marie, veuve Fourès, 65 ans, sans profession, rue Lastié, 13.

Arrondissement de Cahors

TOUZAC. — Election sénatoriale.

Jeudi dernier avait lieu le troisième tour pour l'élection du délégué sénatorial et de son suppléant, les 1^{er} et 2^e tours n'ayant pas donné de résultat.

Sont élus : Délégué, M. Mortefon, conseiller municipal, républicain radical.

Suppléant, M. Bonnafous, conseiller municipal, républicain radical.

Cette élection donne entière satisfaction au parti démocratique dont M. Mortefon est

un des chefs les plus autorisés. Ce vieux lutteur, ce vaillant champion de la démocratie, n'a jamais failli à sa parole. Par son caractère conciliant il a su acquérir les sympathies de tous et forcer l'estime de ses adversaires.

Le parti républicain de Touzac ne pouvait pas avoir de représentant plus ferme et plus dévoué à l'élection du 3 février prochain.

CASTELNAU. — Foire. — Favorisée par une journée choisie, notre foire a été bonne.

Voici quelques cours pratiqués sur les divers marchés :

- Bœufs, de 500 à 800 fr. la paire.
- Vaches, de 300 à 600 fr. la paire.
- Veaux, de 0,70 à 0,75 le kilo.
- Porcs gras, de 36 à 41 fr. les 50 kilos.
- Porcelets, de 20 à 40 fr. pièce.
- Volaille : Poules, dindons, et canards, 0,50 la livre ; Poulets, 0,60 la livre ; Pigeons, de 0,60 à 1 fr. la paire.
- Halle aux grains : Blé, 11,50 ; Maïs, 10 fr. ; Avoine, 8 fr.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Les Prévoyants Français.

L'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 13 janvier, à deux heures du soir, dans une des salles de l'hôtel de ville.

Arrestation. — Le jeune Léon Larnaudie, âgé de 14 ans, auteur du vol d'un porte-monnaie au préjudice de Mme veuve Jouve, ménagère à Ceint-d'Eau, section de Figeac, vient d'être mis en état d'arrestation sous l'inculpation de colportage d'allumettes de contrebande et de soustraction frauduleuse. Il a été écroué à la maison d'arrêt. Ce précoce vaurien n'en était pas à son premier coup d'essai.

FIGEAC. — Banquet. — Le banquet de l'Association fraternelle des anciens élèves du collège et de l'école communale de Figeac est fixé au dimanche 20 janvier courant, à midi, à l'hôtel Villa.

Le banquet sera précédé d'une réunion générale des adhérents à la mairie, réunion dans laquelle sera nommé un bureau définitif chargé de prendre en mains les intérêts de l'Association.

La cotisation au banquet est fixée à 5 fr. par tête, café compris.

Les membres de l'Association qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion sont priés de l'adresser à M. Galtier, négociant, place Carnot, avant le 18 janvier, dernier délai.

LACAPPELLE-MARIVAL. — Foire.

La neige a dérangé notre foire du 8 janvier, une des plus importantes de l'année. Il y avait beaucoup de monde, mais les transactions ont été des plus lentes, surtout sur les bœufs d'attelage et d'élevage.

Le marché aux cochons était bien approvisionné. Les prix étaient peu rémunérateurs. Ils n'ont été payés que 68 à 72 francs les 100 kilos, selon qualité. Cette baisse tend à s'accroître.

Chez nos voisins

LACHAPPELLE-SAINT-GÉRAUD (Corrèze). — *Brulée vive* — Une fillette de quatre ans, la petite Adrienne Viallette, dont les parents sont cultivateurs à Lachapelle-Saint-Géraud, est tombée dans un feu allumé par d'autres enfants.

Quand on a pu la retirer, il était malheureusement trop tard : elle avait cessé de vivre.

VILLAMBLARD (Dordogne). — *Frulé vif.* — Ces jours-ci, vers neuf heures du matin, les époux Fayolle, de Saint-Mamest, ayant besoin de s'absenter, laissèrent leur jeune enfant Léonce, âgé de 19 mois, à la garde d'un voisin, M^{me} Chaminaud.

Cette dernière plaça l'enfant près du foyer et alla chercher de l'eau. Quand elle revint, elle trouva le pauvre bébé entouré de flammes. Elle se précipita sur lui, le débarrassa de ses vêtements et le transporta dans son lit.

M. le docteur Reysset, appelé en toute hâte, constata que le bas-ventre de l'enfant était affreusement brûlé.

Malgré tous les efforts du médecin, le jeune Favolle a succombé dans la nuit.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Madame Legrain, présidente de l'Union des femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XV

CIGARETTE BIENFAITRICE

— Ouvrez-le, alors... allons... Qu'est-ce qui vous a amené parmi nous ?... Vous avez joué au roi dépouillé... n'est-ce pas ? Achevez !

— Mon commandant, l'obéissance est le devoir d'un soldat, mais je n'ai jamais entendu dire qu'une inquisition personnelle fût le privilège d'un officier.

Ces paroles étaient calmes, froides, un peu languissantes, un peu hautaines.

Le ton d'ennui, l'instinct de l'orgueil enfoui s'y faisaient sentir sans égard pour la barrière qui s'élevait entre un engagé volontaire aux chasseurs et un commandant qui appartenait aussi à la noblesse de France.

Involontairement, tous les officiers assis autour des petites tables, sur la terrasse du café, se retournèrent pour regarder le brigadier.

La hardiesse du discours et la quiétude du ton leur firent jeter les yeux sur lui avec curiosité.

Chanrellon rougit et un instant ses yeux

étincelèrent de colère ; puis il fit tomber ses trois chaises avec bruit en redressant sa haute taille et il s'inclina avec une grâce toute française en disant avec la franchise d'un vétéran :

— Reproche très juste... loyalement fait et bien mérité. Je vous remercie de la leçon, mon brave.

Le chasseur parut surpris et ému ; il était plus touché qu'il ne le laissait voir.

Sous le commandement de Chateauray, la considération et la courtoisie étaient des choses qu'on ne lui témoignait plus depuis longtemps.

Involontairement oublieux de la hiérarchie, il tendit la main, celle d'un soldat à un soldat, d'un gentilhomme à un gentilhomme.

Puis il se rappela avec amertume la différence de rang et de position qui existait entre eux, et il allait lever la main fièrement, mais respectueusement pour faire le salut d'un subordonné à son supérieur, lorsque Chanrellon la saisit et la serra avec empressement.

La victime de Cœur-d'Acier avait un aussi noble caractère que le plus intrépide condottière mélangé du grand seigneur le plus courtois.

Le chasseur rougit légèrement se souvenant qu'il avait oublié à la fois sa position personnelle et leurs grades respectifs.

— Je vous demande pardon, mon commandant, dit-il simplement, en saluant avec une grâce charmante.

Et il continua sa route rapidement, comme s'il désirait oublier et faire oublier l'erreur momentanée dont il s'était rendu coupable.

— Ma parole d'honneur ! — murmura Chanrellon en le suivant des yeux et en frappant sur la table de marbre de manière à faire danser les verres ; — je donnerais une année de ma solde pour savoir l'histoire de ce garçon là. Il est gentilhomme jusqu'au bout des ongles.

— C'est un des engagés volontaires de Chateauray... n'est-ce pas ? — demanda le tirailleur, en levant son lorgnon pour examiner le chasseur qui s'éloignait.

— Pardieu, oui... et c'est grand dommage, — dit Chanrellon, qui exprimait ses pensées avec autant de promptitude qu'une grenade éparille sa poudre, — Chateauray le déteste... Dieu sait pourquoi... et il est traité en conséquence, comme s'il était le plus rustre, le plus paresseux, et le plus incorrigible rossard de l'armée. Voyez ce qu'il a fait. Tous les bureaux vous diront qu'il n'y a pas un plus brave soldat en Afrique... Depuis qu'il s'est engagé, il n'y a pas eu une seule affaire un peu chaude à laquelle il n'ait pris part. Il n'est pas parti une colonne d'Oran pour la Kabylie qu'il ne soit parti avec elle. Tous ses membres sont tatoués de cicatrices. Il a fait une fois vingt lieues à cheval pour porter des dépêches avec un fer de lance dans le flanc. Il est vrai qu'il est tombé évanoui au moment où il les remettait en mains propres au commandant en chef. C'est lui qui a sauvé la journée, il y a deux ans, à Granaila. Nous aurions été taillés en pièce, très certainement, s'il n'avait pas rassemblé une poignée de chasseurs dispersés, et s'il n'avait pas avec eux forcé le

centre de l'ennemi. Il y a cent autres histoires de ce genre à son actif et, en récompense, il vient, tout dernièrement, d'être fait brigadier.

— Sacrebleu ! — dit le général, avec énergie. — Ce n'est pas digne de la France, ça ! Douze ans... en cinq ans sous Napoléon, il aurait été à la tête d'une brigade ; mais, alors...

Le vétéran but son absinthe avec une mélancolie pleine de regret.

— Mais alors, Napoléon devinait ses hommes lui-même et ne se trompait jamais. C'est un don divin, cela, pour des commandants d'armée.

— Le colonel Chateauray sait aussi deviner ses hommes — dit Chanrellon, d'un air songeur — il n'y a pas d'œil plus fin que le sien pour découvrir un lascar. Mais, quand il hait, il frappe du bec et des ongles... jusqu'à ce que la chose tombe morte, même quand il frappe un oiseau de sa propre canne.

— C'est mauvais — dit le vieux général d'un ton sentencieux. — Il y a quatre catégories de gens qui ne doivent avoir ni préférences ni antipathies personnelles : aubergistes, maîtres d'écoles, commandants de vaisseau et chefs militaires.

Après avoir posé cet axiome, il demanda un second verre d'absinthe.

Pendant ce temps le chasseur continuait son chemin à travers les groupes de la Grande Place.

(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2284 du 12 Janvier 1901.

GRAVURES. — Paris: L'Entrepôt de Bercy: Le parloir. — Les chais de spiritueux. — Les chais des vins fins. — L'ancienne rue de Bercy. — Le petit Château. — Rue intérieure. — La Berge. — Chargement d'un haquet.

Paléontologie: Les pèlerins russes: L'Eglise de Gethsemani. — Banquet de pèlerins à la « Padovorié ». — Retour de Nazareth. — Au tombeau de la Vierge. — Les changeurs. — Marchands ambulants. — Colporteurs. — Etablissements russes de Saint-Jean, près de Jérusalem. — L'Eglise. — Dans les eaux du Jourdain.

Afrique: Le banc d'Aguin: Un coup de filet. — Sécherie. — Préparation du poisson.

Cartes: Tableau de propagande politique répandue en France (accroissement des congrégations).

Beaux-Arts: Les Cigales, tableau de M. L. Alleaume.

Iles Baléares (Supplément): Miramar de Majorque: Objets du culte. — Chapelle de Miramar. — Le comedor, à Miramar. — Le « Garriguer » de « Son Gual ». — Cour de la Ferme, à « Son Gual ».

Portraits: Dr Guyon, nouveau président de la Faculté de Médecine.

Nécrologie: Le Dr Potain. — L'amiral Véron.

TEXTE. — Chroniques: Courrier de Paris, par Philippe Maquet; Théâtres, par H. Lemaire; Les pèlerins russes en Palestine, par Quercus; L'entrepôt de Bercy, par L. de Montarlot; Le banc d'Aguin, par G. Bidarray; Miramar de Majorque (Iles Baléares), par G. Vuillier.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Memento de la Semaine, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimile, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Nouvelle: Le Roman de la Justice, par Paul Perret: Illustrations de Simont.

Le numéro: 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 2 (12 Janvier 1901).

1° A travers le Yun-Nan et du Yun au Tonkin, par le Kouei-Tchéou et le Kouang-Si, par M. le Vicomte de Vaulserre.

2° A travers le monde: De France en Italie. — Le mont Cenis, par J. Daigret.

3° Grandes courses de Terre et de Mer: Une île retrouvée. — La Presse Chinoise, par C. Chusseau-Flaviens.

4° Parmi les races humaines: La Polygamie et l'Esclavage aux Philippines.

5° Livres et Cartes.

6° Les Revues Etrangères: Les ressources commerciales de l'Afrique tropicale The Scottish Geographical Magazine Edimbourg. — L'Hinterland du Togo allemand (Deutsche Kolonialzeitung) Berlin.

Abonnements: France, un an, 26 fr. Six mois 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1470^e livraison (12 Janvier 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — Les géants de la mer, par Daniel Bellet. — La Chasse (Les canards), par Charles Diguët. — Vers la gloire, par Henry Guy. — Le Pont Neuf, par M^{me} Barbé.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette et C^e, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMELINE RAYMOND 16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix: 1° Quatre pages de plus. 2° Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3° Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes: dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements: 1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS: 4 francs — UN AN: 14 francs
EDITION 2: contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS: 8 fr. 50 — UN AN: 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

ABONNEMENTS D'ESSAI DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Paris: 3 fr.; Départements: 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, la meilleure marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France: 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient:

Une causerie sur les Modes enfantines

Des Modèles de robes

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons

Un et souvent deux Patrons découpés

Une gravure de Modes coloriée

Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris: 1 fr. 75; Département: 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures.

Contient en outre chaque mois:

Cartonnages coloriés

Figurines à découper; Décors de théâtre

Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 20 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 10 Janvier 1901.

V^o Nacla: Chronique. — L. Sabot: Le pari de l'abbé Viallon. — Charles Montagne: La mort de la petite Hoa-Ninh. — Théodore Cahu: L'Étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wiendel: L'Or rouge (suite). — Auguste Deslinières: Les Conserits de Rochelle (fin). — Jean Roland: L'œil d'or. — V^o Nacla: Tirelire et Bas de laine (suite).

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

TARIF SPECIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets: 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Anseritz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot.

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'envoieront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord),

recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire: valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs moderne.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

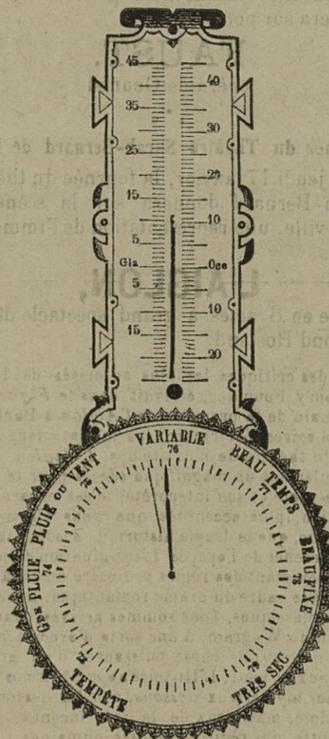
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

ON DEMANDE

des REPRÉSENTANTS pour le placement des calendriers réclame 1902. S'adresser à la maison Paul Flohr, 9, Rue S-Ambroise, à Paris.



Température minima du jour: 1, Id. maxima de la veille: 1, Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes. — M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta. — Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie. — Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie. — M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.



Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.